

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
A la majorité
Pour : 0
Contre : 10
Abstention : 0

L'an 2023, le 1 Avril à 9:30, le Conseil Municipal de la Commune de MENETREOLS-SOUS-VATAN s'est réuni à la Mairie de Ménétréols-sous-Vatan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FOURRE Odile, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2023.

Présents : Mme FOURRE Odile, Maire, Mmes : GOSSELIN Murièle, PERCHAUD Chantal, PICARD Brigitte, ZOCCOLINI-SIREAU Christine, MM : CARROY François, CHALET Thibault, CLOTAIRE David, FRAISSIGNES Martin, VERCHERE Bernard

Absent(s) : Melle DUTHOIT Marina

A été nommé(e) secrétaire : Mme GOSSELIN Murièle

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture d'Issoudun
Le : 06/04/2023
Et
Publication ou notification du :
06/04/2023

07_2023 – Avis sur l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS du Parc Eolien de la Gondonnerie.

Vu l'arrêté Préfectoral n°36-2023-02-06-00001 du 6 février portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SAS du Parc Eolien de la Gondonnerie en vue de l'exploitation d'un parc éolien, composé de huit aérogénérateurs et de trois postes de livraison électrique sur la commune de Brion et de la Champenoise,

Considérant que conformément à l'article R. 181-38 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête soit au plus tard le 26 avril 2023.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis sur ce projet.

Conformément à la motion rédigée par la commune de Ménétréols-sous-Vatan le 24/09/2020 contre tout projet d'implantation ou d'extension de parcs éoliens, sur la commune et communes environnantes, en cours d'étude ou d'instruction et à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, donne un avis défavorable à cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la société SAS du Parc Eolien de la Gondonnerie sur la commune de Brion et de la Champenoise.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/04/2023
La Maire
Odile FOURRE



Secrétaire de séance
Mme GOSSELIN Murièle